

PRINCIPAUX
CONSTATS**Fiction film financing in Europe:**
A sample analysis of films released in 2023

Publié en 2026

[Télécharger le rapport complet \(en anglais\)](#)**Structure de financement des films de fiction distribués en salle en Europe**

En 2023, le financement des films de fiction (hors animation) européens distribués en salle repose essentiellement sur **cinq sources** : les aides publiques directes, les incitations à la production, les investissements des radiodiffuseurs, les investissements des sociétés de production et les préventes.

La **principale source de financement** provient sans conteste des **aides publiques directes**, à concurrence de 26 % du volume global pris en compte dans l'analyse. Les aides publiques directes sont suivies par les incitations à la production, à concurrence de 21 % du financement global, tandis que les investissements des radiodiffuseurs représentent 18 % du financement global, devançant légèrement les investissements des sociétés de production (hors radiodiffuseurs) et les préventes (hors droits de diffusion), qui représentent respectivement 17 % et 15 %. Les autres sources de financement, notamment les investissements de la VOD, le capital-investissement, le financement par l'emprunt ou les investissements en nature, sont négligeables au regard de leur importance cumulée.

Cependant, on observe des **différences structurelles importantes entre les pays** au regard du mode de financement des films de fiction cinématographiques. Certaines différences sont manifestement liées à la taille du marché. Deux différences notoires concernent les aides publiques directes et les incitations à la production. Les données indiquent clairement que le **niveau des aides publiques directes dans le financement du cinéma diminue proportionnellement à l'augmentation de la taille du marché** et vice versa. Alors qu'elles ne constituent que 18 % du financement global sur les quatre grands marchés de l'échantillon, les aides publiques directes représentent 48 % sur les marchés intermédiaires et 54 % sur les petits marchés.

En revanche, le **poids des incitations à la production semble augmenter avec la taille du marché**, passant de 10 % seulement sur les petits marchés à 12 % sur les marchés intermédiaires et à 24 % sur les grands marchés. De même, l'importance des investissements des sociétés de production et des préventes semble être comparativement faible sur les marchés de petite taille ou intermédiaires par rapport aux grands marchés.

Figure 1 : Répartition du volume de financement cumulé selon la source et la taille du marché | 2023

Classement selon le pourcentage - sur la base des 673 films de l'échantillon

ALL EUROPE	Small markets [0 - 10 mio]	Medium markets [10 mio - 50 mio]	Large markets [>50 mio]	Total sample
Direct public funding	54%	48%	18%	26%
Production incentives	10%	12%	24%	21%
Broadcaster investments	10%	11%	20%	18%
Producer investments (excl. broadcasters)	12%	10%	19%	17%
Pre-sales (excl. broadcasters)	9%	11%	17%	15%
Debt financing	1%	3%	1%	1%
Private equity cash investments	2%	2%	0%	1%
In-kind investments	1%	0%	0%	0%
Other financing sources	0%	3%	1%	1%
Total financing volume	94.3	435.3	1 604.0	2 133.6
Number of sample films	67	194	412	673

Source : Observatoire européen de l'audiovisuel



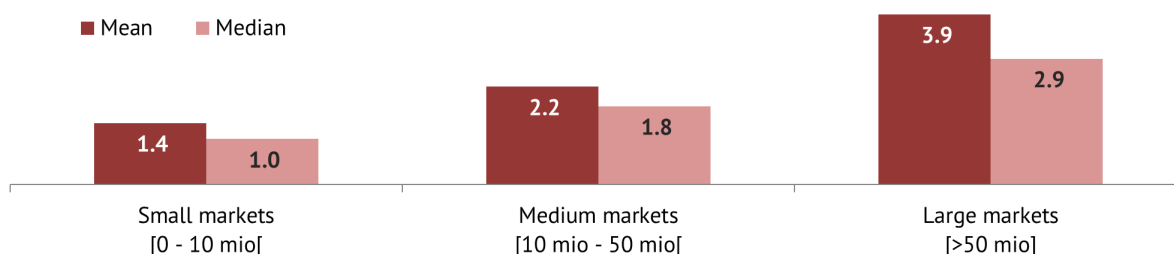
Budget des films de fiction distribués en salle en Europe

L'échantillon de données étudié indique que le budget moyen d'un film de fiction (hors animation) européen sorti en salle en 2023 s'élève à 3,17 millions d'euros, alors que le **budget médian de l'échantillon se chiffre à 2,17 millions d'euros**.

Cependant, le budget moyen varie largement d'un pays à l'autre. Sans surprise, on notera que **le budget moyen est plus élevé sur les grands marchés et plus modeste dans les pays ayant un moindre potentiel de recettes en salle**, sachant que l'exploitation sur les marchés nationaux reste essentielle pour la majorité des films. En 2023, le budget médian d'un film de fiction européen provenant de France, d'Allemagne, d'Italie ou du Royaume-Uni (les grands marchés inclus dans l'échantillon étudié) s'élève à 2,9 millions d'euros, contre 1,8 million d'euros pour les films de fiction produits sur un marché européen intermédiaire et 1 million d'euros pour les films de fiction provenant de petits marchés.

Figure 2 : Budgets moyens et médians des films de fiction (hors animation) européens par taille de marché | 2023

En millions d'euros. Valeurs moyennes et médianes estimées sur la base des 673 films de l'échantillon.



Source : Observatoire européen de l'audiovisuel

Notes sur la méthodologie

Ce rapport annuel est le fruit d'un **vaste projet de collaboration** entre l'Observatoire européen de l'audiovisuel, qui fait partie du Conseil de l'Europe, et l'European Film Agency Research Network (réseau européen de responsables de recherche et de statistiques des agences nationales et européennes du cinéma - EFARN).

L'analyse est basée sur un **échantillon de données** couvrant les **plans de financement détaillés de 673 films de fiction (hors animation) européens** sortis ou prévus en salle en 2023 et provenant de 24 pays européens. L'échantillon de données comprend des coproductions 100 % nationales ainsi que des coproductions à majorité européenne. Il couvre un volume de financement cumulé de 2,13 milliards d'euros. On estime que l'échantillon de données couvre **48 % du nombre total de films de fiction (hors animation) européens** sortis en salle en 2023.

Les **aides publiques directes** désignent les aides financières accordées par un fonds cinématographique public pour soutenir la conception et/ou la production d'un film. L'analyse inclut les aides publiques directes provenant d'organismes nationaux, régionaux et locaux du pays d'origine, ainsi que de pays à financement minoritaire et de sources supranationales.

Les **incitations à la production** sont des mesures d'aides publiques qui sont généralement accordées sur la base de critères objectifs et calculées au prorata des dépenses engagées sur un territoire donné. Les incitations prennent essentiellement la forme de remises en espèces, de déductions fiscales, de crédits d'impôt ou d'aménagement de niches fiscales. L'analyse couvre les incitations à la production nationales et étrangères.

Dans le cadre de cette analyse, les **investissements des radiodiffuseurs** recouvrent aussi bien les investissements des radiodiffuseurs dans les coproductions que les préventes faites aux radiodiffuseurs basés dans l'un des pays coproducteurs.

La **prévente** désigne la vente des droits de distribution préalablement à l'aboutissement d'une production cinématographique et englobe également les garanties minimales et les ventes fermes. L'analyse couvre les préventes nationales et internationales.

Les **investissements des sociétés de production** désignent les fonds investis par les producteurs ou les productrices moyennant une part de capital dans le film, à savoir propriété (partielle) du support et droits d'auteur. L'analyse couvre les investissements réalisés par les sociétés de production établies dans l'un des pays (co)producteurs.